



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 17 juin 2009
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

5.4

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

L'an deux mille neuf, le dix sept juin à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

GRAND TOULOUSE	
BENYAHIA Daniel BEYNEY Georges BRISSONNET Jean-Louis CASSIGNOL Jean-Louis CHARLES Danielle COHEN Pierre COQUART Dominique DESCLAUX Edmond DUHAMEL Thierry GARRIC Amapola GERMAIN Louis GRIMAUD Robert	GUILLOT René LANGE Régine MATEOS Henri MERONO Claude MORIN Etienne PY Dominique RAYNAL Claude SANCHEZ Francis SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette VALADIER Jean-Charles
SICOVAL	
REME Jean-Michel VALETTE François-Régis	GIL Danielle COHEN Jacques
MURETAIN	
MANDEMENT André COLL Jean-Louis	DADOU Gilles SUAUD Thierry
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond ESCOULA Louis	MIRC Stéphane LOIDI Robert (non votant)
AXE SUD	
AUBERT Alain	BOURG Jean-Claude
COTEAUX BELLEVUE	
FEDOU Maxime	SAVIGNY Thierry
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
MOYET Jean-Louis	GRIMBERT Georges

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BELAUBRE Elisabeth, représentée par M. VALADIER
CARASSOU Stéphane, représenté par Mme PY
CARLES Joseph, représenté par M. DESCLAUX
CARNEIRO Grégoire, représenté par M. SUSIGAN
CUJIVES Romain, représenté par M. MATEOS
De FALETANS Gilles, représenté par M. BEYNEY
FILLOLA Alain, représenté par M. RAYNAL
MAURICE Antoine, représenté par Mme CHARLES
FONTES André, représenté par M. MOYET

Délégués titulaires excusés

AREVALO Henri
BELLOUBET Nicole
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARREIRAS Joël
COMMENGE Jean-Claude
CROQUETTE Martine
DUCERT Claude
DUPLANTE Pierre
FABRE Jean-Michel
FAIVRE Claudia
FOURNIER Denis

GOIRAND Philippe
GUERIN Philippe
GUTH Catherine
LOZANO Guy
MARCIEL Alexandre
MARQUIE Bernard
MONTAGNER Guy
PARDILLOS José
SIMON Michel
SOTTIL Alain
TOUCHEFEU Claude
ZINA-RAGGOUA Zohra

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
CASSETA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
DAUVEL Philippe
DUFOUR Claude
ESPIC Xavier
FERRE Christian
FRANCES Michel
GEIL-GOMEZ Sabine

GUEGAN Raymond
LAVIGNE Christian
MIGUEL Henri
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SAINTE-MARIE Alain
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 69	Présents : 41	Votants : 50
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 50

Il y a lieu d'examiner le Compte Administratif 2008, qui concorde rigoureusement avec le compte de gestion, et présente, comme ce dernier un excédent global de clôture de 153 365.70 €.

DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il est rappelé que l'année 2008 a vu la poursuite des travaux de révision du SCoT pour un montant d'environ 339 000 €, se répartissant entre sa contribution au GIP InterSCoT et une partie de sa contribution au programme partenarial de l'AUAT (le reste couvrant le suivi du Schéma Directeur actuel).

Il est à noter également qu'une grande part (94 193€ sur 153 365.70 €) du résultat constaté à la clôture de l'exercice comprend le solde de la cotisation 2008 du SMEAT au GIP interSCoT (cette dépense ayant été à nouveau inscrite au BP 2009).

Les principaux postes de dépense de la section de fonctionnement sont ainsi :

• Chapitre 011 : Charges de gestion générale	165 530.34 €
○ Fournitures administratives	2 745.58 €
○ Location	7 475.56 €
○ Divers	3 348.68 €
○ Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 322.36 €
○ Publicité, publication, relations publiques	2 990.00 €
○ Déplacements, missions et réceptions	298.37 €
○ Frais postaux et télécommunications	5 349.79 €
○ Contribution au titre du programme mutualisé de l'auat	142 000.00 €
• Chapitre 012 : Charges de personnel	149 022.41 €
○ Personnel extérieur au service	23 639.06 €
○ Rémunération du personnel	89 333.78 €
○ Cotisations et taxes	36 049.57€
• Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	321 433.92 €
○ Frais de mission des élus	637.66 €
○ Contribution au GIP InterSCoT	203 000.00 €
• Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 940.00 €

Montant total de dépenses de fonctionnement : 520 130.41 €.

RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• Remboursement, subventions, participations	605595.00 €
○ Dotation Générale de Décentralisation	65 000.00€
○ Participation des communes	28 521.00 €
○ Groupements de collectivités	512 074.00 €
• Atténuation de charges (remboursement rémunération personnel)	10 936.60 €
• Résultats antérieurs	50 463.37 €

Montant total de recettes de fonctionnement : 666 994.97 €.

DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Il était prévu, en 2007, l'acquisition d'une photo satellite, pour un montant de 36 951.02 € ; cette dépense a été engagée, mais aura été réglée au titre de l'exercice 2008.

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles 36 951.02 €
 - o Documents d'Urbanisme 36 951.02 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles 2 060.81 €
 - o Matériel de Bureau et matériel informatique 2 060.81 €

Montant total de dépenses d'investissement : 39 011.83 €.

RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 1068 : Excédent d'investissement reporté : 30 527.57 €
- Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 940.00 €
- Chapitre 10 : Dotation Fonds divers Réserves 13 045.40 €

Montant total de recettes d'investissement : 45 512.97 €.

Il est proposé d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2008 arrêté :

- En recettes de fonctionnement à 666 994.97 €
- En dépenses de fonctionnement à 520 130.41 €
- En recettes d'investissement à 45 512.97 €
- En dépenses d'investissement à 39 011.83 €

Ce compte fait ressortir un excédent global de CENT CINQUANTE TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE CINQ EUROS ET SOIXANTE DIX CENTIMES (153 365.70 €).

Le comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

Décide :

Article unique :

D'adopter le compte administratif de l'exercice 2008 du SMEAT, arrêté :

- En recettes de fonctionnement à 666 994.97 €
- En dépenses de fonctionnement à 520 130.41 €
- En recettes d'investissement à 45 512.97 €
- En dépenses d'investissement à 39 011.83 €

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 23 juin 2009

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN